



Coopératives vinicoles



Une exigence de sécurité au service du développement de l'entreprise

■ Entreprise entre 10 et 50 salariés

Risques : Intoxication / Chutes de hauteur et de plain-pied

CONTEXTE

Installée sur le territoire de la Côte des Bars depuis 1952, la SCA Charles Collin regroupe plus de 160 viticulteurs, dont les vignes sont réparties sur près de 330 hectares. L'entreprise est spécialisée dans la vinification, manipulation et commercialisation de bouteilles de champagne.

PROBLÉMATIQUE

Pour assurer son développement économique, la coopérative décide en 2008 de faire une extension de sa cuverie. Particulièrement vigilante sur les questions de santé et sécurité des salariés, notamment face au risque d'intoxication au CO₂, l'entreprise sollicite alors l'appui de la MSA.



SOLUTIONS PROPOSÉES

- ▶ Installation d'un système d'extraction générale pour ventiler le bâtiment et éviter les risques d'intoxication au CO₂.
- ▶ Acquisition d'une station d'alarme et de détecteurs individuels de CO₂.
- ▶ Mise en place d'escaliers et de passerelles équipés de garde-corps pour réduire les chutes de hauteur.
- ▶ Installation d'un palan pour déplacer les sacs de sucre afin de limiter le port de charges lourdes.
- ▶ Acquisition d'une armoire pour ranger les produits chimiques et réalisation d'une fiche d'exposition aux risques correspondants.

IMPACTS DE LA MESURE

1 étant le résultat le moins impactant et 4 le plus impactant, selon l'entreprise.

Conditions de travail

1 2 3 4

Efficacité du travail

1 2 3 4

Sécurité au travail

1 2 3 4

Coût /Rentabilité

1 2 3 4

TÉMOIGNAGE

Guillaume Cartier, œnologue et responsable de cuverie chez SCA Charles Collin

« Nos échanges avec la MSA ont pesé dans le choix des solutions mises en œuvre pour limiter l'intoxication au CO₂. C'est ainsi que contrairement à l'ancienne cuverie, où l'aspiration s'effectuait de cuve à cuve, nous avons privilégié dans la nouvelle installation un système d'extraction générale, très efficace et moins contraignant en termes d'entretien. Nous nous sommes également dotés d'une alarme de détection, d'appareils portatifs et d'auto-sauveteurs afin de renforcer la sécurité sur le site. La démarche engagée nous a aussi conduits à revoir d'autres points liés à la sécurité du site et aux conditions de travail des salariés. Autant d'éléments qui contribuent aujourd'hui à rendre le travail de chacun moins contraignant. »

DÉMARCHE ENGAGÉE

Jean-François Rosselle, conseiller en prévention



« C'est à l'occasion d'une visite régulière, au cours de laquelle la coopérative a émis le souhait de créer une nouvelle cuverie, que nous avons proposé notre appui technique. Celui-ci a essentiellement été axé sur la prévention du risque CO₂. Si aujourd'hui la plupart des cuveries sont équipées en détecteurs individuels, notre objectif était de faire de la prévention collective en traitant le problème à la source. C'est pourquoi nous leur avons proposé d'installer des extracteurs d'air. Notre action a également permis d'élargir les mesures de prévention à d'autres postes : installation de passerelles équipées de garde-corps, formations sur les gestes et postures à adopter pour réduire la pénibilité liée à la manutention et au port de charges lourdes. »

EN IMAGE



BÉNÉFICES

- Elimination du risque d'intoxication au CO₂.
- Diminution du port de charges lourdes.
- Amélioration générale des conditions de travail.

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail vous accompagnent au quotidien.

Contactez le service Santé-Sécurité au Travail de votre MSA.

Retrouvez toute la documentation SST de la MSA à l'adresse suivante : <http://references-sante-securite.msa.fr>